



**MAIRIE DE
FLINES-LEZ-MORTAGNE**
59158
Tél : 03.27.26.82.64

E-mail : mairieflineslezmortagne@orange.fr



Arrêté n° 12/2026 : Délégation de fonctions à Madame Annie KOVACS, 1^{ère} adjointe.

Le Maire de Flines-lez-Mortagne,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-18, qui confère le pouvoir au Maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du Conseil Municipal,

Vu le Procès-verbal d'élection du maire et de ses Adjoints du 22 mars 2026,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 8/2026 du 22 mars 2026 fixant à cinq le nombre des adjoints,

Considérant que pour le bon fonctionnement des services municipaux et pour permettre une parfaite continuité du service public, il convient de donner délégation aux adjoints et à certains conseillers municipaux.

ARRÊTE

Article 1^{er} : En application de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Annie KOVACS, 1^{ère} adjointe au Maire, est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants : **Communication, cérémonies, fêtes, vie associative, jeunesse et sport.**

Elle exercera les fonctions suivantes :

- **Communication** : à ce titre, elle sera notamment en charge de la communication (journal municipal, gestion des réseaux sociaux),
- **Cérémonies, fêtes, vie associative, jeunesse et sport** : à ce titre, elle sera notamment en charge des questions d'organisation des cérémonies (protocolaires) et des festivités, relatives au sport, à la jeunesse en lien avec les associations.

Article 2 : Délégation permanente est également donnée à Madame Annie KOVACS, 1^{ère} adjointe au Maire, à l'effet de signer tous les documents et courriers mentionnés à l'article 1^{er}, relatif à sa délégation. La signature par Madame Annie KOVACS des pièces et actes relevant de sa délégation devra être précédée de la formule suivante : « par délégation du Maire ».

Article 3 : Délégation permanente est également donnée à Madame Annie KOVACS, 1^{ère} adjointe au Maire, à l'effet de légaliser les signatures, authentifier les copies, délivrer tous certificats et signer tous les documents nécessaires relatifs aux affaires administratives.

Toutes ces fonctions seront, comme celles prévues à l'article 1^{er} ci-dessus, assurées sous la surveillance et la responsabilité du Maire.

Article 4 : Monsieur le Maire et Madame la Secrétaire Générale de Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et inscrit au recueil des actes administratifs de la mairie.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Sous-préfet de Valenciennes,
- Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Wallers.

Fait à Flines-lez-Mortagne, le 31 mars 2026

Notifié le 31 Mars 26

Annie KOVACS, 1^{ère} Adjointe

Kovacs

Le Maire,
[Signature]



Bernard LEBRUN VANDERMOUTEN

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Flines-les-Mortagne
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	ARRETE_12_2026
Objet :	Délégations de fonction à Mme Annie KOVACS, 1ère adjointe
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-31 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	059-215902388-20260331-ARRETE_12_2026-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215902388-20260331-ARRETE_12_2026-AI-1-1_0.xml	text/xml	887 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : Arr__t__D__l__gations A. KOVACS.pdf Nom métier : 99_AI-059-215902388-20260331-ARRETE_12_2026-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	1.2 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 avril 2026 à 14h02min27s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 avril 2026 à 14h03min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 avril 2026 à 14h04min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 avril 2026 à 14h04min25s	Reçu par le MI le 2026-04-02



**MAIRIE DE
FLINES-LEZ-MORTAGNE**
59158
Tél : 03.27.26.82.64

E-mail : mairieflineslezmortagne@orange.fr

Arrêté n° 13/2026 : Délégation de fonctions à Monsieur Daniel DE BRUYCKER, 2^{ème} adjoint.

Le Maire de Flines-lez-Mortagne,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-18, qui confère le pouvoir au Maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du Conseil Municipal,

Vu le Procès-verbal d'élection du maire et de ses Adjointes du 22 mars 2026,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 8/2026 du 22 mars 2026 fixant à cinq le nombre des adjoints,

Considérant que pour le bon fonctionnement des services municipaux et pour permettre une parfaite continuité du service public, il convient de donner délégation aux adjoints et à certains conseillers municipaux.

ARRÊTE

Article 1^{er} : En application de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Daniel DE BRUYCKER, 2^{ème} adjoint au Maire, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : **Travaux, Urbanisme, Environnement.**

Il exercera les fonctions suivantes :

Travaux :

- Etude et suivi de tous les travaux de bâtiment, de voirie et sur le réseau d'éclairage public, assurés par les entreprises ou le service technique,
- Gestion du planning de travail et suivi du personnel technique,

Urbanisme :

Problèmes liés à l'urbanisme et aux questions des droits d'utilisation des sols suivantes :

- Droit de préemption urbain,
- Zone d'aménagement concerté,
- Participations à la réalisation d'équipements publics exigibles à l'occasion de la délivrance d'autorisations de construire ou d'utiliser le sol,
- Certificat d'urbanisme,
- Permis de construire et d'aménager, déclarations préalables y compris pour les clôtures,
- Lotissements ou concession d'aménagement,
- Terrains de camping et autres terrains aménagés pour l'hébergement touristique.

Environnement :

- Questions liées à l'environnement, aux chemins ruraux et aux déplacements urbains.

Article 2 : Délégation permanente est également donnée à Monsieur Daniel DE BRUYCKER, 2^{ème} adjoint au Maire, à l'effet de signer les documents et courriers consignés à l'article 1^{er}. Toutes ces fonctions seront, comme celles prévues à l'article 1^{er} ci-dessus, assurées sous la surveillance et la responsabilité du Maire.

Article 3 : Monsieur le Maire et Madame la Secrétaire Générale de Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et inscrit au recueil des actes administratifs de la mairie.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Sous-préfet de Valenciennes,
- Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Wallers.

Fait à Flines-lez-Mortagne, le 31 mars 2026

Notifié le 01 Avril 2026

Daniel DE BRUYCKER, 2^{ème} Adjoint



Le Maire,



Bernard LEBRUN VANDERMOUTEN

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Flines-les-Mortagne
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	ARRETE_13_2026
Objet :	Délégations de fonctions à M. Daniel DE BRUYCKER, 2ème adjoint
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-31 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	059-215902388-20260331-ARRETE_13_2026-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215902388-20260331-ARRETE_13_2026-AI-1-1_0.xml	text/xml	892 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : Arr_t_D_l_gations D. DE BRUYCKER.pdf Nom métier : 99_AI-059-215902388-20260331-ARRETE_13_2026-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	715.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 avril 2026 à 14h03min32s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 avril 2026 à 14h04min13s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 avril 2026 à 14h04min31s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 avril 2026 à 14h04min46s	Reçu par le MI le 2026-04-02



**MAIRIE DE
FLINES-LEZ-MORTAGNE**
59158
Tél : 03.27.26.82.64

E-mail : mairieflineslezmortagne@orange.fr

Arrêté n° 14/2026 : Délégation de fonctions à Madame Muriel DELFOSSE, 3^{ème} adjointe.

Le Maire de Flines-lez-Mortagne,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-18, qui confère le pouvoir au Maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du Conseil Municipal,

Vu le Procès-verbal d'élection du maire et de ses Adjoints du 22 mars 2026,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 8/2026 du 22 mars 2026 fixant à cinq le nombre des adjoints,

Considérant que pour le bon fonctionnement des services municipaux et pour permettre une parfaite continuité du service public, il convient de donner délégation aux adjoints et à certains conseillers municipaux.

ARRÊTE

Article 1^{er} : En application de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Muriel DELFOSSE, 3^{ème} adjointe au Maire, est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants : **Affaires financières et budgétaires, Environnement et déchets, Commerces et artisanat.**

Elle exercera les fonctions suivantes :

Affaires financières et budgétaires :

A ce titre, elle sera notamment en charge :

- du budget,
- de la fiscalité,
- de la gestion des emprunts,
- de la trésorerie,
- de l'ordonnancement des dépenses et des recettes,
- de la certification du caractère exécutoire des pièces justificatives en dépenses et en recettes (Art. D.1617-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)
- du traitement de la paie.

Environnement et déchets :

A ce titre, elle sera en charge des questions liées à l'environnement, aux chemins ruraux et aux déplacements doux (réseau points-nœuds), et à la valorisation des déchets.

Commerces et artisanat :

A ce titre, elle sera en charge des relations avec les commerces et les artisans de la Commune.

Toutes ces fonctions seront, comme celles prévues à l'article 1^{er} ci-dessus, assurées sous la surveillance et la responsabilité du Maire.

Article 2 : Monsieur le Maire et Madame la Secrétaire Générale de Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et inscrit au recueil des actes administratifs de la mairie.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Sous-préfet de Valenciennes,
- Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Wallers.

Fait à Flines-lez-Mortagne, le 31 mars 2026

Notifié le le 01/04/2026

Muriel DELFOSSE, 3^{ème} Adjointe



Bernard LEBRUN VANDERMOUTEN

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Flines-les-Mortagne
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	ARRETE_14_2026
Objet :	Délégations de fonctions à Mme Muriel DELFOSSE, 3ème adjointe
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-31 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	059-215902388-20260331-ARRETE_14_2026-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	891 o
Nom métier :		
059-215902388-20260331-ARRETE_14_2026-AI-1-1_0.xml		
Document principal (Acte individuel)	application/pdf	655.3 Ko
Nom original : Arr_t_D_l_gations M. DELFOSSE.pdf		
Nom métier :		
99_AI-059-215902388-20260331-ARRETE_14_2026-AI-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 avril 2026 à 14h07min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 avril 2026 à 14h07min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 avril 2026 à 14h07min33s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 avril 2026 à 14h08min02s	Reçu par le MI le 2026-04-02



**MAIRIE DE
FLINES-LEZ-MORTAGNE**
59158
Tél : 03.27.26.82.64

E-mail : mairieflineslezmortagne@orange.fr

Arrêté n° 15/2026 : Délégation de fonctions à Monsieur Denis NOLLET, 4^{ème} adjoint.

Le Maire de Flines-lez-Mortagne,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-18, qui confère le pouvoir au Maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du Conseil Municipal,

Vu le Procès-verbal d'élection du maire et de ses Adjoints du 22 mars 2026,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 8/2026 du 22 mars 2026 fixant à cinq le nombre des adjoints,

Considérant que pour le bon fonctionnement des services municipaux et pour permettre une parfaite continuité du service public, il convient de donner délégation aux adjoints et à certains conseillers municipaux.

ARRÊTE

Article 1^{er} : En application de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Denis NOLLET, 4^{ème} adjoint au Maire, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : **Affaires scolaires et périscolaires, Communication officielle communale.**

Il exercera les fonctions suivantes :

Affaires scolaires et périscolaires :

A ce titre, il sera notamment en charge :

- des relations avec l'équipe éducative et les parents d'élèves,
- de la coordination des services périscolaires : restauration et garderie, en lien avec le personnel périscolaire.

Communication :

A ce titre, il sera chargé de la gestion du site communal et des publications officielles communales.

Toutes ces fonctions seront, comme celles prévues à l'article 1^{er} ci-dessus, assurées sous la surveillance et la responsabilité du Maire.

Article 2 : Monsieur le Maire et Madame la Secrétaire Générale de Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et inscrit au recueil des actes administratifs de la mairie.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Sous-préfet de Valenciennes,
- Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Wallers.

Fait à Flines-lez-Mortagne, le 31 mars 2026

Notifié le 14 avril 2026

Denis NOLLET, 4^{ème} Adjoint



Le Maire

Bernard LEBON VANDERMOUTEN

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Flines-les-Mortagne
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	ARRETE_15_2026
Objet :	Délégations de fonctions à M. Denis NOLLET, 4ème
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-31 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	059-215902388-20260331-ARRETE_15_2026-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215902388-20260331-ARRETE_15_2026-AI-1-1_0.xml	text/xml	886 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : Arr_t_D_l_gations D. NOLLET.pdf Nom métier : 99_AI-059-215902388-20260331-ARRETE_15_2026-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	670 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 avril 2026 à 14h08min17s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 avril 2026 à 14h08min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 avril 2026 à 14h08min44s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 avril 2026 à 14h08min54s	Reçu par le MI le 2026-04-02

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES



**MAIRIE DE
FLINES-LEZ-MORTAGNE**
59158

Tél : 03.27.26.82.64

E-mail : mairieflineslezmortagne@orange.fr

Arrêté n° 16/2026 : Délégation de fonctions à Madame Isabelle DELPLACE, 5^{ème} adjointe.

Le Maire de Flines-lez-Mortagne,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-18, qui confère le pouvoir au Maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du Conseil Municipal,

Vu le Procès-verbal d'élection du maire et de ses Adjoints du 22 mars 2026,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 8/2026 du 22 mars 2026 fixant à cinq le nombre des adjoints,

Considérant que pour le bon fonctionnement des services municipaux et pour permettre une parfaite continuité du service public, il convient de donner délégation aux adjoints et à certains conseillers municipaux.

ARRÊTE

Article 1^{er} : En application de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Isabelle DELPLACE, 5^{ème} adjointe au Maire, est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants : **Action sociale et Solidarité, Enfance/Jeunesse.**

Elle exercera les fonctions suivantes :

Action sociale et solidarité :

- Relations avec le service social, le CCAS et les autres institutions,
- Aide dans leurs démarches des personnes les plus en difficultés,
- Relations avec les Seniors et gestion du registre des personnes vulnérables.

Enfance/Jeunesse :

- Suivi des actions mises en place pour l'enfance et la jeunesse (ACM).

Toutes ces fonctions seront, comme celles prévues à l'article 1^{er} ci-dessus, assurées sous la surveillance et la responsabilité du Maire.

Article 2 : Monsieur le Maire et Madame la Secrétaire Générale de Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et inscrit au recueil des actes administratifs de la mairie.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Sous-préfet de Valenciennes,
- Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Wallers.

Fait à Flines-lez-Mortagne, le 31 mars 2026

Notifié le 01/04/2026

Isabelle DELPLACE, 5^{ème} Adjointe



Le Maire


Bernard LEBRUN VANDERMOUTEN



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Flines-les-Mortagne
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	ARRETE_16_2026
Objet :	Délégations de fonctions à Mme Isabelle DELPLACE, 5ème adjointe
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-31 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	059-215902388-20260331-ARRETE_16_2026-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215902388-20260331-ARRETE_16_2026-AI-1-1_0.xml	text/xml	893 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : Arr_t_D_l_gations I. DELPLACE.pdf Nom métier : 99_AI-059-215902388-20260331-ARRETE_16_2026-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	984 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 avril 2026 à 14h12min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 avril 2026 à 14h13min21s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 avril 2026 à 14h13min28s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 avril 2026 à 14h13min42s	Reçu par le MI le 2026-04-02



MAIRIE DE
FLINES-LEZ-MORTAGNE
59158

Tél : 03.27.26.82.64

E-mail : mairieflineslezmortagne@orange.fr

Arrêté n° 18/2026 : Délégation de fonctions à Monsieur Jacques BOURGHELLE, conseiller municipal.

Le Maire de Flines-lez-Mortagne,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-18, qui confère le pouvoir au Maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du Conseil Municipal,

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 22 mars 2026,

Considérant que pour le bon fonctionnement des services municipaux et pour permettre une parfaite continuité du service public, il convient de donner délégation aux adjoints et à certains conseillers municipaux.

ARRÊTE

Article 1^{er} : En application de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jacques BOURGHELLE, conseiller municipal, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : **Vie associative et représentation patriotique.**

Vie associative : à ce titre, il sera notamment en charge des :

- relations entre le comité des fêtes et les associations et de la coordination des événements (ducasses, brocantes),
- relations avec les commerçants dans le cadre du marché.

Représentation patriotique : à ce titre, il sera notamment en charge de représenter la Commune lors des cérémonies hors commune.

Toutes ces fonctions seront, comme celles prévues à l'article 1^{er} ci-dessus, assurées sous la surveillance et la responsabilité du Maire.

Article 2 : Monsieur le Maire et Madame la Secrétaire Générale de Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et inscrit au recueil des actes administratifs de la mairie.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Sous-préfet de Valenciennes,
- Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Wallers.

Notifié le 01.04.2026

Jacques BOURGHELLE, Conseiller délégué

Fait à Flines-lez-Mortagne, le 31 mars 2026

Le Maire,

Bernard LEBRUN VANDERMOUTEN



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Flines-les-Mortagne
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	ARRETE_18_2026
Objet :	Délégations de fonctions à M. Jacques BOURGHELLE, Conseiller Municipal
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-31 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	059-215902388-20260331-ARRETE_18_2026-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215902388-20260331-ARRETE_18_2026-AI-1-1_0.xml	text/xml	900 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : Arr__t__D__l__gations J. BOURGHELLE.pdf Nom métier : 99_AI-059-215902388-20260331-ARRETE_18_2026-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	815.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 avril 2026 à 14h13min16s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 avril 2026 à 14h13min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 avril 2026 à 14h13min59s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 avril 2026 à 14h14min12s	Reçu par le MI le 2026-04-02